

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National n° DNCMP/..../F/2024-2025 pour la fourniture du matériel informatique des Centres Communaux Agro-sylvo-pastoraux.

Date de publication : ...29.../...08.../2024

Date d'Ouverture des offres : ...17.../...09.../2024

1. Objet

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par la présente Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires désirant présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel informatique des centres communaux agro-sylvo-pastoraux dont :

- Douze (12) Ordinateurs portables avec leurs accessoires ;
- Dix (10) ordinateurs de bureau avec leurs accessoires ;
- Neuf (9) imprimantes avec leurs accessoires ;
- Un (1) lot de matériels de bureau ;

2. Financement du marché

Le financement pour l'équipement des Centres Communaux Agro-sylvo-pastoraux est assuré par le Budget Général de l'Etat, exercice 2024-2025, Projet de construction des centres communaux agro-sylvo-pastoraux ; Imputation : 40 00 001 00 4 21380 11 000 0428 04 et le paiement se fera en francs burundais.

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de signature, par l'attributaire, de la lettre de marché.

4. Condition de participation

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Gitega Quartier Musinzira, Avenue du Triomphe ; TEL + (257) 22405099 / 22404998 **E-mail : info.mineagrie@gmail.com**. Il peut être obtenu au secrétariat du MINEAGRIE moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille de franc burundais (50 000 FBU)** qui sera versée au compte numéro CC 10003 BRB ; le compte de transit des recettes non fiscales ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

2

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres

Toutes les offres doivent être rédigées en langue française et en quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies marqués comme tels et seront contenues dans une enveloppe sous-pli fermé et déposées, contre reçu à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17 / 9 / 2024 à 10 heures précises. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture [indiquer l'objet et le numéro du marché] relatif au marché , à **n'ouvrir qu'en séance publique du 17 / 9 / ... à heures**. Les offres seront ouvertes le 17 / 9 / 2024 à **10 heures 30 minutes** dans la salle de réunion du MINEAGRIE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent ;

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jour Calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **2 000 000 BIF**.

11. Allotissement

Le présent marché est constitué en un seul lot.

12. Délai de livraison

Le délai de livraison est à **soixante (60) jours calendaires** à compter dès la date de la réception de la lettre de marché par l'attributaire.

Fait à Gitega, le 23 / 8 / 2024

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Ir. Prosper DODIKO

po Ir DODIKO IMANA
Emmanuel

